



l'écho de Montagne

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION DE MONTAGNE | N° 19 | FÉVRIER 2015



page
3

COUP DE PROJO

Le nouveau Conseil municipal
Les commissions communales

page
5



VIE MUNICIPALE

Compte administratif
2014 | Listes électorales |
Assainissement | Maison
Buisson | Traversée du village |
Église | Sictom | Site internet |
Accessibilité | Center Parcs

page
12



VIE SCOLAIRE

T.A.P.
Un dico pour le collège
Rentrée des classes
Quoi de neuf, à l'école ?
Soirée Classe de Mer
Cantine

page
16



VIE ASSOCIATIVE

Sou des Ecoles
Comité des Fêtes
ACCA
Association patriotique
AEP
CCAS

page
23



ENTRE NOUS

Team 1^{er} mai
Vogue annuelle
Noël
Théâtre à Montagne
Souvenirs, souvenirs...
Etat civil

page
27



VIE INTERCOMMUNALE

Famille
Ludothèque
Cyber PU
Environnement
Et aussi...

Le Mot du Maire



Pour ce premier « mot » du mandat, je souhaite revenir rapidement sur la séquence électorale qui a vu le renouvellement partiel du conseil municipal de la commune. J'ai été heureux de voir les montagnards voter à plus de 70% et légitimer sans ambiguïté les 11 candidats. Je remercie les électeurs et je remercie aussi mes colistiers, désormais conseillers municipaux, de m'avoir fait confiance et élu maire pour ce nouveau mandat. D'une manière plus générale, je rends un hommage respectueux à tous les élus, anciens et nouveaux, entrants et sortants, qui donnent leurs temps et leurs savoir-faire à la collectivité pour que vive la démocratie locale.

Ce nouveau mandat est différent du premier pour moi, car je me suis vu confier plus de responsabilités à la Communauté de communes du Pays de Saint-Marcellin dont j'assume maintenant une vice-présidence. Je suis heureux et honoré de participer ainsi un peu plus activement à la vie du territoire au moment où se profile la fusion des trois communautés de communes du Sud-Grésivaudan. Les dossiers inter-communautaires sont souvent complexes et demandent beaucoup de temps. Pour autant, je souhaite rester aussi disponible que possible et je sais aussi que

notre commune peut compter sur l'expérience et l'implication de mes adjoints et de toute l'équipe municipale.

2015 devrait être une année de travaux. Nous faisons le point dans ce journal sur les projets communaux parfois engagés depuis plusieurs années. Le renouvellement du conseil permet aussi à des personnes nouvelles de faire émerger d'autres idées. Le projet d'un site internet communal est relancé ; l'aménagement de la traversée du village devient un objectif plus ambitieux. J'espère que la lecture de cet écho vous convaincra de la bonne dynamique de notre commune.

La semaine dernière, Montagne enterrait un des siens, et comme souvent notre église n'était pas assez grande pour recevoir tous les amis et voisins venus lui rendre un dernier hommage.

Alors que notre pays traverse des moments difficiles, alors que les valeurs fondatrices de notre république sont attaquées et que prospèrent les intégristes de toute nature, je me suis senti fier d'appartenir à une communauté humaine solidaire, à un petit village au-dessus de la vallée, au-dessus de la mêlée.

Vincent Lavergne



Agenda 2015



Février

Samedi 21

Choucroute du comité des fêtes

Mars

Samedi 21

Repas chevreuil organisé par l'ACCA

Dimanche 22

Elections départementales premier tour

Dimanche 29

Elections départementales second tour

Avril

Dimanche 19

Repas dansant Interclub organisé par le club de l'amitié de Montagne à la salle des fêtes

Dimanche 26

Repas CCAS commune

Dimanche 26

Vide-grenier du Sou des Ecoles

Mai

Vendredi 29

Repas du club de l'amitié au restaurant

Juillet

Vendredi 3

Kermesse de l'école de Saint-Bonnet

Août

Samedi et dimanche 22 et 23

Vogue annuelle

Septembre

Vendredi 25

Repas du club de l'amitié au restaurant

Décembre

Dimanche 6

Matinée boudin du Comité des fêtes

Vendredi 18

Bûches de Noël offertes par le club de l'Amitié

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

Vincent Lavergne, Corinne Mandier, Vincent Sauty, Fanny Delaguillaumie, Michel Duckit, Christophe Cotte, G. Rillet, Anne-Marie Giraud, Anaïs, Patrick et Jérémy Pacaud,

Crédits photos : Commune de Montagne, C. Mandier, M. Guinard, CCPSM, Commune de Saint-Bonnet, Freepik, CCPSM

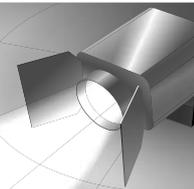
Maquette : Commune de Montagne (Vincent Sauty)

Publication de la commune de Montagne, mairie, Le Village, 38160 MONTAGNE

Directeur de la publication : Vincent Lavergne

Tirage : 170 exemplaires

Impression : Multiplan, Chatte (38160)



Maire : Vincent LAVERGNE - 1^{re} adjointe : Corinne MANDIER - 2^e adjoint : Frédéric DECARD

De gauche à droite : Vincent SAUTY, Cécile TURQUET, Patrick PACAUD, Luc FOULQUIER, Corinne MANDIER, Christian BOFFELLI, Vincent LAVERGNE, Céline VINCENT, Frédéric DECARD, Michel VIALLE, Ludovic MAGNIER.

Les commissions communales

Vie scolaire et culturelle

Présidente : Cécile TURQUET

Membres : Céline VINCENT,
Vincent LAVERGNE, Patrick
PACAUD

- Participation aux conseils d'école du RPI
- Organisation du temps périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- Organisation de la restauration scolaire et anticipation du passage en liaison froide
- Equipements informatiques de l'école, sécurisation d'Internet.
- Représentation de la commune à la bibliothèque intercommunale du Furand

Voirie, eau, assainissement

Président : Frédéric DECARD

Membres : Céline VINCENT
Christian BOFFELLI,
Luc FOULQUIER, Vincent
LAVERGNE, Michel VIALLE

- Entretien programmé de la voirie communale : suivi des dégradations, élaboration des programmes de travaux, consultation des entreprises, suivi et réception des travaux.
- Classement et déclassement des chemins communaux et chemins ruraux : négociation des conditions avec les riverains concernés et suivi des procédures
- Organisation du déneigement et de la fauche des accotements : suivi du matériel,

des investissements et des éventuelles mutualisations intercommunales.

- Gestion des eaux pluviales : Suivi du réseau du village, des fossés et des secteurs à problèmes.
- Suivi du projet d'assainissement collectif : finalisation des études et des conventions de passage, consultations des entreprises, suivi et réception des travaux, relations avec les usagers.
- Mise à niveau de la défense incendie.
- Représentation de la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH)
- Représentation de la commune au Syndicat d'Énergie de l'Isère (SEDI)

COUP DE PROJO

LES
COMMISSIONS
COMMUNALES

Patrimoine et cadre de vie

Président : Frédéric DECARD
Membres : Vincent LAVERGNE,
Ludovic MAGNIER,
Patrick PACAUD, Vincent SAUTY

- Aménagement des appartements dans la maison Buisson : Appels d'offre, suivi et réception des travaux
- Travaux d'entretien, de réparation ou d'amélioration des autres bâtiments communaux; mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, optimisation énergétique (Eglise, salle des fêtes, école, mairie)
- Urbanisme : Rédaction des avis consultatifs sur les permis de construire, Participations aux travaux du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), réflexions sur l'opportunité d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal ou intercommunal.
- Réflexions sur les aménagements de sécurité, d'accessibilité, d'agréments et d'embellissement du cœur du village en lien avec le CAUE et la direction des Territoires.
- Sécurité routière
- gestion du point propre et de l'abri

Horaires mairie



la mairie est
ouverte au public :

Le mardi : 14H - 16H30
Le jeudi : 14H - 18H

Communication et relations publiques

Présidente : Corinne MANDIER
Membres : Luc FOULQUIER,
Vincent LAVERGNE,
Vincent SAUTY

- Rédaction des publications municipales
- Réalisation d'un site internet
- Relation avec la presse locale
- Organisation matérielle des fêtes, réceptions et cérémonies
- Gestion documentaire et archivage.

Action sociale et vie associative

Présidente : Corinne MANDIER
Membres : Cécile TURQUET,
Vincent LAVERGNE,
Ludovic MAGNIER,

- Animation du lien social sur la commune et de l'aide aux personnes
- Participation au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Représentation de la commune aux organismes sociaux intercommunaux : SIRCO, Mission Locale, CISP...D...
- Gestion du parc locatif communal et participation au Comité Local de l'Habitat (CLH)
- Lien avec les associations communales, participation aux assemblées générales
- Gestion de la salle des fêtes : tarif, règlement, états des lieux

Appels d'offres et finances

Président : Michel VIALLE
Membres : Corinne MANDIER,
Christian BOFFELLI,
Luc FOULQUIER, Vincent
LAVERGNE, Patrick PACAUD

- Suivi des appels d'offre pour les marchés publics passés par la commune
- Préparation des budgets
- Suivi des budgets et de la trésorerie
- Négociation des Financement des projets communaux
- Fiscalité communale et intercommunale, fiscalité de l'urbanisme : Détermination des taux et des taxes, participation aux travaux du pacte financier et fiscal de la communauté de commune.

Location de la salle des fêtes : tarifs 2015



Habitants de Montagne
110 € sans chauffage
150 € avec chauffage

Non habitants de Montagne
220 € sans chauffage
260 € avec chauffage

Chèque de caution de
500€. Réservation auprès
du secrétariat de mairie.

L'eau est désormais gérée par le **SIEH**. En cas de problème,
appeler le numéro d'astreinte : **06 72 91 58 86**





Compte administratif 2014

Notre compte administratif 2014 montre encore une fois un excédent de fonctionnement solide à 57236 € qui confirme notre bonne santé financière ;

Compte tenu des quelques dépenses et recettes d'investissement engagées sur notre voirie et pour l'étude structurelle de l'église, nous réalisons un exercice bénéficiaire de 46 500 € qui viennent s'ajouter à notre trésorerie. La commune dispose d'un résultat cumulé de plus de 400 000 € qui nous permettra de mener à bien nos projets en ayant un recours raisonnable à l'emprunt.

Les dotations de l'état vont continuer à diminuer, de l'ordre de 10 000 €/an en 2015, 2016 et 2017, soit une perte de recette de 30 à 40 000 € par an au final. Notre résultat de fonctionnement sera inévitablement impacté, d'autant plus que nous devons

	Fonctionnement	Investissement	Cumulé
Total des recettes	198 981,80	5 223,86	204 205,66
Total des dépenses	141 745,43	15 959,20	157 704,63
Résultat 2014	57 236,37	-10 735,34	46 501,03
Résultat reporté 2013	181 327,13	218 079,45	399 406,58
Résultat cumulé	238 563,50	207 344,11	445 907,61

assumer des missions supplémentaires, souvent liées au désengagement de l'état (accueil périscolaire, Droit des sols, fin de l'ATESAT ...)

Etant traditionnellement économes, nous avons peu de leviers pour générer des économies supplémentaires. Par contre, les investissements en cours pourront générer des recettes (loyers, taxes d'habitation, redevances assainissement) qui

compenseront en partie au moins les baisses de dotation.

Beaucoup de petites communes auront du mal à survivre financièrement à la baisse des dotations. Pour Montagne, nous sommes confiant sur notre capacité à générer de manière pérenne un excédent de fonctionnement vital, et cela, si possible, sans toucher à la fiscalité communale.

Listes électorales

En 2014, nous avons dû renouveler la commission de révision des listes électorales car les deux délégués de la commune ne souhaitaient pas continuer.

Pour le délégué de l'administration : M. Alain VIVIER, titulaire et M. Daniel GUINARD, suppléant succèdent à M. Michel GELIBERT.

Pour le délégué du Tribunal de Grande Instance: Mme Sylvie BOIS succède à M. Raymond CARLE.

Suite à la nomination des nouveaux membres, une réunion s'est tenue début novembre pour réviser la liste électorale.

Nous tenons à remercier sincèrement MM. GELIBERT et CARLE qui ont œuvré de nombreuses années pour notre commune.



VIE MUNICIPALE

LE POINT SUR
LES PROJETS

Assainissement

Voilà quelques années que notre commune est engagée dans un projet d'assainissement collectif qui n'est toujours pas entré en phase de réalisation. Faisons le point sur cette affaire, sur les raisons d'un avancement aussi lent et sur les évolutions à attendre ces prochains mois.



Obligation réglementaire

Il faut rappeler que la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement, est une obligation réglementaire conformément à la loi sur l'eau. Notre schéma directeur a été fait en 2009, il a été présenté en enquête publique, a été validé et devient donc opposable aux Tiers. Notre commune est maintenant obligée de se mettre en conformité avec son schéma directeur et doit notamment mettre en place un assainissement collectif sur le village.

Tergiversations de l'administration

Dès 2010, nous avons passé contrat avec le bureau Alpétudes pour réaliser les études et la maîtrise d'œuvre de ce projet. Plusieurs scénarios ont été étudiés et présentés pour approbation à la MISE (Mission Inter Services sur l'Eau). La MISE souhaitait un rejet des effluents dans la Joyeuse, ce qui impliquait un projet nettement plus coûteux, et peu satisfaisant d'un point de vue environnemental compte tenu des débits très faibles, voire nuls de la Joyeuse en été. Après discussions, la MISE a accepté de ne pas s'opposer à un rejet des effluents en fond de combe. Un terrain a donc été identifié en contrebas du hameau de la Morletière pour l'implantation de la station d'épuration, des tests géotechniques réalisés, et le projet initial a été défini sur cet emplacement...

Mais quelques mois plus tard, à notre grande surprise, la Direction des Territoires (DDT38) a refusé cet emplacement car il est identifié en aléa moyen

de glissement de terrain sur notre carte des aléas. Les tests géotechniques avaient pourtant confirmé la faisabilité technique.

Où poser notre station d'épuration ?

Nous avons dû modifier plusieurs fois le projet sur plusieurs sites candidats, sans trouver de site idéal. Nous avons finalement réussi à faire modifier le classement en aléas faibles des parcelles communales qui avaient été acquises sous le mandat d'Alain Vivier dans la perspective visionnaire d'y implanter une station d'épuration. Cette modification de la carte des aléas a permis de se fixer sur cet emplacement pour notre station.

Où passer les tuyaux ?

Le projet d'implantation des réseaux prévoyait de nombreux passages sur des parcelles privées, ce qui n'est possible qu'avec l'accord des propriétaires. Or dans certains cas, le passage des tuyaux et la servitude correspondante pouvait être dommageable ou même déprécier la valeur des terrains. Nous avons constaté cette année que certains propriétaires ne donneraient pas leur accord et nous avons demandé au bureau d'étude de modifier une nouvelle fois le projet pour privilégier le passage des tuyaux dans le domaine public.



Et maintenant... ?

Voilà 5 ans qu'on avance doucement, que les projets évoluent et se succèdent, que l'administration nous pousse puis nous freine dans notre élan. Et reconnaissons que la commune a pu trouver son intérêt dans ces retards car cela permettait de retarder une grosse dépense.

Mais la situation a changé cette année depuis la notification en juillet des subventions. L'Agence de l'eau et le Conseil général de l'Isère vont nous aider financièrement sur ce projet pour plus de 200 000 € (sur un coût total estimé à 360 000 €) mais la notification des subventions ouvre un délai de 18 mois

pour réaliser les travaux. Au-delà, les subventions risquent d'être perdues et ce projet, qui reste obligatoire, devrait alors être financé par notre seule commune.

Nous devons donc être en mesure de présenter les factures définitives en janvier 2016. Le projet est maintenant stabilisé et validé par les différents intervenants, notre maître d'œuvre est informé des délais à respecter et les a accepté. Il prépare actuellement les dossiers de consultation.

Les travaux, d'une durée estimée à 5 mois, devront se dérouler à partir du printemps, et au plus tard jusqu'à l'automne 2015. Dans le prochain écho de Montagne, nous vous parlerons de l'inauguration.

Maison Buisson

L'année dernière, dans l'écho N°18, j'écrivais mon troisième article sur le projet de la maison Buisson. J'étais alors assez confiant sur une réalisation des travaux en 2014 et je pensais que le quatrième et dernier article aurait pour objet principal de décrire l'inauguration de nos nouveaux appartements communaux. Raté...

Encore une fois, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu et nous avons constaté une défaillance inexplicable de notre architecte qui a complètement abandonné notre affaire pendant plus d'un an. Alors que nous étions résolus à casser le contrat de maîtrise d'œuvre pour relancer le projet, le cabinet d'architecte a repris l'affaire et a désigné une nouvelle architecte pour suivre le projet. Nous poursuivrons donc avec ce cabinet. Le travail de maîtrise d'œuvre a effectivement repris en fin d'année et les dossiers de consultation des entreprises nous ont été rendus avant les fêtes. Ces dossiers ont été analysés par la commune et par la DDT qui nous assiste, et des

modifications mineures des dossiers sont demandées avant de lancer la consultation.

Nous allons donc consulter les entreprises prochainement et espérons attribuer les marchés des 12 lots au printemps, pour une durée de chantier estimée ensuite à 9 mois.

L'année prochaine, dans l'écho N°20, je serai amené pour la cinquième fois à vous parler de ce projet. J'espère vraiment que cette fois ce sera pour décrire le déroulement des travaux et clore avec soulagement cette affaire qui décidément n'aura pas été de tout repos.





VIE MUNICIPALE

LE POINT SUR
LES PROJETS

Traversée du village

Depuis longtemps, nous souhaitons ralentir le trafic routier dans le village et donner plus d'espace et de sécurité aux piétons, aux cyclistes et autour de l'école. Les habitants du village ont formulés plusieurs fois cette demande, quasi unanimement.

L'installation d'un radar pédagogique a été une première réponse d'urgence, qui semble avoir eu un effet intéressant sur les vitesses de passage. Nous devons cependant avoir plus d'ambition et réfléchir à des aménagements intelligents pour rendre notre village plus sûr et plus agréable à vivre.

Les travaux d'enfouissement du réseau d'assainissement vont nous obliger à refaire la voirie. Cela semble être le moment d'engager d'éventuels aménagements du village.

Assisté par la DDT38 et le CAUE, nous avons engagé une consultation pour nous assurer l'assistance d'un paysagiste/urbaniste pour définir les aménagements qui pourraient être réalisés.



22 réponses ont été reçues et analysées en janvier et nous avons sélectionné 3 prestataires qui passeront en audition à la mairie en février pour la sélection finale.

Nous espérons que le prestataire choisi saura trouver des aménagements intéressants, peu coûteux, qui mettront en valeur les atouts du village et contribueront à une circulation routière paisible. Nous souhaitons aussi que les projets soient partagés avec les habitants du village.

Le Conseil Général de l'Isère devrait ensuite nous apporter une aide importante pour la réalisation des aménagements.

Église

Les résultats de l'étude structurelle de notre église nous ont été remis au cours de l'année passée. Nous comprenons maintenant mieux les phénomènes et déplacements qui ont causé les fissurations du bâtiment, et nous pouvons définir un programme de travaux pour assurer sa conservation.

Les travaux toucheront la charpente et la couverture qui doit être entièrement refaite, ainsi que la zinguerie. Les voutes en briquettes qui ont basculé latéralement pourraient être conservées au prix de travaux de blocages assez complexes. Une solution moins onéreuse, que nous privilégions, serait de démonter les voutes et de reconstruire en structure légère, type Placoplatre.

Le coût estimé des travaux est de 120 000 €. Pour mémoire, la municipalité s'est engagé à affecter le produit de la vente du presbytère, soit 70 000€ à ces travaux et des subventions nous seront peut être accordées par le conseil général.

La municipalité souhaite simplement que les travaux de la maison buisson et de l'assainissement soient bien engagés, sans mauvaises surprises, avant d'engager ce projet supplémentaire.





Chères poubelles du Sud Grésivaudan

Le conseil syndical du SICTOM, a voté pour l'abandon du badge et donc la libre ouverture de nos Moloks. Les 2/3 des délégués environ se sont prononcés pour l'abandon du badge. Après l'abandon de la facturation incitative prise l'année dernière, l'abandon du badge signe définitivement la fin du système qui a été mis en place ces dernières années.

La décision du SICTOM de s'engager dans un système de redevance incitative avec des points d'apports volontaires a été prise avant mon premier mandat de Maire. J'ai par la suite été délégué au SICTOM où j'ai voté la plupart des délibérations relatives au nouveau système. Je partage donc une part de responsabilité de ce fiasco collectif. Je regrette de ne pas avoir senti venir certaines difficultés, ou parfois de ne pas avoir parlé assez fort pour corriger des défauts évidents du système.

Il y a en tout cas plusieurs leçons à tirer de cette mésaventure :

1 - Les conseillers ne sont pas les payeurs

Le SICTOM se retrouve bien seul au moment de payer les pots cassés. Mais au début de l'aventure il y avait du monde pour nous accompagner. Les bureaux d'études d'abord qui ont été rémunérés pour comparer les systèmes et nous emmener vers ce qu'ils supposaient être le meilleur mode de collecte possible. Notre échec est aussi leur échec... mais eux ils ont gagné de l'argent.

L'Etat aussi a été ambigu. Plusieurs services et surtout l'ADEME nous ont poussé avec enthousiasme (et subventions) dans un système qu'ils savaient juridiquement attaquant et en espérant que nos difficultés contribueraient à faire évoluer le cadre juridique. On est monté au front comme un bon soldat et on est tombé au champ d'honneur.

Le comble serait maintenant que l'ADEME nous demande de rembourser les subventions, puisque l'on a renoncé au système.

2 - Après l'ordre, attendre le contre-ordre pour éviter le désordre

En 2007, le Grenelle de l'environnement a affirmé haut et fort le principe « pollueurs/payeurs ». Donc le gros producteur de déchet doit payer plus que le petit. Ce sera inscrit dans la loi : Chaque collectivité doit, avant 2015, mettre en place un système de redevance incitative. Le SICTOM a voulu être précurseur et s'est engagé rapidement dans cette voie. Il a eu du courage et de l'ambition. En 2008, j'ai été fier de voir le sud Grésivaudan s'engager dans un système novateur et écologiquement vertueux. Mais le courage n'a pas payé, bien au contraire. On est parti trop vite. Les matériels et prestataires n'étaient pas prêts et le cadre juridique n'était pas mis en place.

« Pollueurs/payeurs » : Joli principe, auquel on souscrit rapidement... Avant de comprendre que le pollueur qui doit payer c'est chacun de nous ! Face à la contestation des usagers et des collectivités, les lois Grenelle ont évolué. L'obligation de l'incitativité a disparu de la loi. Le SICTOM a été lâché en chemin par le législateur. Ambitieux et courageux le SICTOM, certes, mais aussi naïf et imprudent.

3 - Petites causes, grosses conséquences : « le bouton m'a tuer »

On peut analyser sans fin les causes de l'échec du système. Elles sont nombreuses. Je vois deux défauts majeurs du système qui ont contribué à sa mauvaise acceptation par les usagers. D'une part, il y a une baisse de qualité du service rendu puisque les poubelles ne sont plus ramassées en porte à porte. Cette baisse de service aurait été acceptée si elle s'était accompagnée



VIE MUNICIPALE

SICTOM
/
INTERNET

d'une baisse équivalente de la contribution financière des foyers. Mais ça n'a pas été le cas car les réelles économies réalisées pour la collecte ont été investies dans les Moloks et la nouvelle déchetterie de Saint-Sauveur, privant les ménages d'une légitime ristourne. D'autre part, le passage de la taxe à la redevance n'a pas pris en compte le contexte social. Les foyers les plus modestes ont été les grands perdants financiers de la mise en place de la redevance et le plus souvent ils n'ont pas accepté ce nouveau système. A ce sujet, on peut noter que les sommes collectées par le SICTOM auprès des Montagnards ont nettement diminué avec la redevance. Nous étions collectivement gagnants avec le nouveau système.

Mais à côté de ces deux défauts inhérents au système, il y a ces détails qui nous ont fait beaucoup de mal. On peut penser qu'au XXI^e siècle le principe du bouton poussoir est maîtrisé. Et bien non ! Les concepteurs des Moloks nous ont inventé le bouton qui casse le doigt et n'ouvre pas la porte. Toutes ces pannes à répétition (batteries, boutons...) ont agacé tout le monde, même ceux qui adhéraient au système. Par ailleurs, proposer un numéro d'appel en 09 (payant) n'était pas l'idéal pour motiver les usagers à signaler les pannes.

Bref, même si la majorité des usagers a joué le jeu, tous ces défauts cumulés, largement relayés par la presse locale, ont fait monter le taux de mécontents au-delà de ce qui aurait été acceptable.

Et maintenant ?

Une prochaine étape, envisagée, serait l'abandon de la redevance et le retour à la taxe prélevée sur la taxe foncière... comme avant. Mais on ne reviendra certainement jamais au ramassage en porte à porte qui serait un suicide budgétaire.

Tout n'est pas négatif dans l'aventure des Moloks. Bien sûr il y a eu des dépenses inutiles, mais globalement le prix payé par les foyers du sud Grésivaudan pour l'enlèvement des ordures ménagères est actuellement en ligne avec les moyennes nationales. Ça augmente chez nous, mais plutôt moins qu'ailleurs puisque les coûts d'enlèvement et de traitement des ordures sont tendanciellement en forte hausse partout. Et surtout, on a acquis de l'expérience. Expérience dans les foyers qui ont appris à donner une valeur aux ordures et trient beaucoup plus qu'avant. Expérience pour les élus qui sauront tirer tous les enseignements de ce projet, car il est bien connu qu'on n'apprend jamais aussi bien que de ses erreurs.

Alors que l'incitativité reste un objectif affiché de la loi de transition énergétique, On peut penser que le sud Grésivaudan disposera des atouts matériels et humains pour faire évoluer au mieux le service de collecte et traitement des ordures ménagères.

Un site internet pour Montagne

En cette année 2015, notre commune va se doter d'un nouvel outil de communication. Un site internet va en effet voir le jour, en partenariat avec la Communauté de communes.

Ce site s'adressera bien sûr d'abord aux habitants de Montagne, qui pourront accéder à de nombreuses informations pratiques, aux actualités de la commune et des associations, à l'agenda des manifestations ou encore télécharger les comptes rendus des conseils municipaux, l'écho de Montagne, etc...

Le site de Montagne sera relié au portail commun à toutes les communes de la C.C., ainsi les événements mis en ligne sur notre site seront largement diffusés dans tout le territoire du Sud-Grésivaudan.

Le site s'adressera également à tous ceux qui souhaitent découvrir notre beau village : touristes, randonneurs, cyclos, futurs habitants...

Nous donnons donc à tous rendez-vous très bientôt sur... **www.commune-montagne.fr**!



Accessibilité

La loi prévoit que tous les bâtiments publics doivent être accessibles à toutes personnes handicapées et pour tout type de handicap. Nous sommes concernés par l'école, la mairie, la cantine, la salle des fêtes, l'église, le cimetière, l'ancienne école, mais aussi la voirie piétonne du village. Initialement, cette obligation devait être respectée à partir de 2015. Les délais ont été assouplis, sous réserve de la rédaction d'un programme de mise en accessibilité qui détaille et planifie les travaux à entreprendre par la commune.

Un audit des bâtiments publics a été réalisé par la communauté de commune et détaille l'ensemble des travaux à entreprendre. La mise en accessibilité complète de nos bâtiments n'est pas possible. En effet, l'estimation des travaux dépasse 600 000 €. Le conseil général de l'Isère, aidera les communes à



remplir leurs obligations, mais l'enveloppe qui nous est réservée est de..... 30 000€. Nous devons donc faire des compromis et régler progressivement les points les plus importants.

Dans cet esprit, en 2014, nous avons repris l'entrée de la mairie et de la cantine pour réaliser une rampe conforme à la norme. Ces travaux d'un montant approximatif de 9000 € ont été financés pour moitié sur l'enveloppe du CG38, et nous avons aussi bénéficié d'une aide exceptionnelle prélevée sur la réserve parlementaire du Sénateur Vallini

Le projet de Center Parcs

Le 16 décembre, le conseil municipal de Montagne a souhaité débattre du projet d'aménagement d'un village vacances « Center Parcs » sur la commune de Roybon. Ce projet touristique est soutenu par une très large majorité d'élus locaux qui y voient une opportunité exceptionnelle de développement économique de nos territoires. Il est vigoureusement contesté par certaines associations, par le monde écologiste et par certains élus drômois qui y voient une menace sur le milieu naturel et surtout sur leurs ressources en eau. Bien sûr, comme souvent, tout le monde a des arguments respectables. Effectivement, ce projet entraînera la destruction d'une centaine d'hectares de zone humide, fragilisant une zone sensible pour l'alimentation en eau des bassins de l'Herbasse et de la Galaure. Effectivement, ce projet créera des centaines d'emplois et saupoudrera annuellement plusieurs millions d'euros de masse salariale sur des foyers modestes de nos communes, dopant ainsi notre économie locale.

Dans ce genre de situation, c'est le fonctionnement de notre démocratie qui doit prévaloir. Personne n'a le droit de s'approprier la vérité ni le pouvoir de l'imposer à tous par la force. Il y a une loi sur l'eau et un juge qui la fait respecter, il y a des organes consultatifs qui ont fonctionné, il y a les citoyens qui ont élu leurs représentants qui majoritairement souhaitent ce projet. Tous ces acteurs sont légitimes, contrairement aux militants zadistes qui n'ont que la seule légitimité de leurs convictions. Le projet est aujourd'hui suspendu à des décisions de justice, espérons que la sérénité reviendra.

Le conseil municipal de Montagne, à une large majorité, soutient le projet de Center Parcs. Une majorité aussi large a décidé de ne pas afficher de banderole de soutien à ce projet, contrairement à ce qu'ont fait plusieurs communes voisines.



T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)

Depuis septembre 2014, la commune de Montagne a mis en place les TAP – temps d'activités périscolaires – en accord avec l'Académie et l'enseignant Michel Duckit.

Les TAP ont lieu les jours de classe, de 13h15 à 14h, soit 45 minutes journalières. Ils se déroulent dans la salle de la bibliothèque avec Corinne Mandier et dans la petite salle de la classe avec Marianne Gerbert Massait. La classe est divisée en quatre groupes de 6 élèves : groupes A, B, C et D. Chaque jour, Corinne et Marianne prennent chacune deux groupes et on alterne le lendemain, afin que chaque enfant puisse réaliser toutes les activités.

En TAP, les activités sont très variées : avec Marianne, les enfants ont axé le premier trimestre sur le jardinage et notamment comment aménager le coin jardin. Ils ont réalisé des bacs à légumes avec pancartes, fleurs et légumes, installé des dalles et réalisé une très belle rose des vents.

Ils se sont aussi initiés à la cuisine, aux jeux de société...

Avec Corinne, les TAP de ce premier trimestre ont été plus axés sur le bricolage méticuleux et la découverte de divers matériaux et comment réaliser de belles choses avec de la récup : réalisations avec des élastiques : bracelets, petites fleurs, petits cœurs, réalisations

d'éventails en papier calque, pots à crayons, maracas, poupées en raphia, marque-pages.

Les élèves ont ainsi pu développer le sens des mesures, du tracé, du découpage et de l'ouvrage bien réalisé.

Pour Noël, plusieurs réalisations différentes : un bougeoir pour décorer les tables du réveillon, un bonhomme de neige sur papier Kraft, une carte de vœux. Déjà beaucoup de découvertes pour les élèves en un seul trimestre.

Cette organisation à l'air de plaire à tous car nous avons une bonne fréquentation des TAP qui, rappelons-le, ne sont pas obligatoires.



« Un dico pour le collège »

J eudi 3 juillet en fin d'après-midi, à la veille des grandes vacances, Michel Duckit, instituteur de l'école du Lendemain, a surpris ses élèves.

En effet, les élèves de CM2 du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Montagne / Saint-Bonnet-de-Chavagne, ont renoué avec une cérémonie rituelle. Celle de la remise de dictionnaire, pour matérialiser le passage au collège.

Grâce au Sou des écoles, Michel Duckit distribua aux élèves un dictionnaire d'anglais et eu pour chacun un petit mot personnel pour retracer l'année écoulée et donner quelques conseils pour la rentrée en 6e.

Un beau moment de partage et d'émotions pour clôturer une belle année scolaire 2013-2014.



Rentrée des classes

Mardi 2 septembre 2014, « L'école du Lendemain » a accueilli les enfants de niveau CM des communes de Montagne et Saint-Bonnet-de-Chavagne, dans le cadre du Regroupement pédagogique Intercommunal (RPI).



Cette année, l'école du Lendemain compte 24 élèves.

La première adjointe, Corinne Mandier, a rendu visite à l'enseignant Michel Duckit, qui effectue sa dernière rentrée, pour s'assurer que les 24 élèves sont accueillis dans de bonnes conditions.

Cette école a mis en place les TAP (temps d'accueil périscolaire) durant la pause méridienne.



Quoi de neuf, à l'école ?

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Montagne / St Bonnet de Chavagne accueille, en cette année 2014 / 2015, **87 enfants** répartis en 4 classes. Comme nous les craignons, une classe a été fermée à St Bonnet.

La classe de Montagne accueille 24 élèves de CM1 et CM2.

L'année **2013 / 2014** aura été marquée par deux événements particuliers :

1. Une classe de mer de 7 jours

(du 23 au 30 mars 2014) à Labenne-Océan (*département des Landes*), au bord de l'Atlantique.

Les enfants ont pu comprendre le phénomène des marées grâce à des observations et des mesures quotidiennes. Ils ont aussi rencontré leurs correspondants.

2. Une semaine consacrée au Moyen-Âge

Du 22 au 25 avril 2014, les élèves de Montagne ont rejoint leurs camarades à l'école de St Bonnet. Des ateliers de découverte du Moyen-Âge avaient été préparés par les enseignants du RPI : construction de châteaux-forts, jonglage, dessin de l'Arthaudière, fabrication de costumes et accessoires, danse. Chaque enfant participait à tous les ateliers par un système de rotation.

Les enfants ont aussi profité de la venue de vrais chevaliers et de leurs dames. Après avoir appris à tirer à l'arc, avoir observé



et dessiné des blasons, touché des armes et une armure, les enfants ont assisté à une joute entre les deux chevaliers : tournoi à cheval, combat à l'épée, quintaine ...

La semaine s'est terminée par un spectacle : les enfants se sont produits devant leurs familles, sous le chapiteau de l'Arthaudière.

Pendant l'année 2014 / 2015 :

Les enfants continuent la correspondance scolaire avec une école des Landes.

Ils iront aussi à l'opéra ! En effet, ils pourront assister à la répétition générale de « **La flûte enchantée** » de Mozart. Cette soirée assez exceptionnelle aura lieu le 26 mars 2015.

Bien sûr, on n'emmène pas des enfants à l'opéra sans les avoir préparés. Ils apprendront qui était Mozart, comment est organisé un orchestre classique et devront lire l'histoire de cet opéra afin de connaître l'intrigue.

Enfin, comme l'année dernière, plusieurs journées seront consacrées à la rencontre entre tous les enfants du RPI autour d'un thème de travail commun.

Cette année aura un parfum très particulier pour moi puisque ce sera la dernière. Je prendrai en effet ma retraite en juillet. J'aurai passé 15 ans à Montagne dont je garderai de très beaux souvenirs.

L'école de Montagne est une très belle école. Les enfants bénéficient de bonnes conditions pour apprendre. Il faut donc que la commune (élus et habitants) se batte pour garder son école.

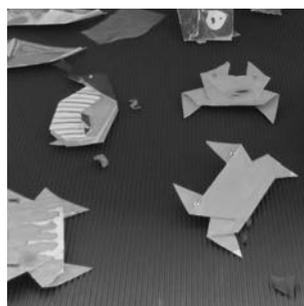
Soirée Classe de Mer

Le 23 mai, les enfants de l'école du Lendemain avaient invité leurs familles pour leur présenter la classe de mer.

Ils avaient décoré la salle des fêtes du village avec leurs cahiers de voyage, des affiches, des origamis qui se rapportaient à cette semaine de mars passée dans les Landes.

Un montage de photos permettait de parler des activités ou de la vie collective jour après jour. Les enfants commentaient eux-mêmes ces photos.

Cette soirée conviviale s'est terminée autour d'un verre et de quelques friandises préparées par la municipalité.



Cantine

Peu de changement à la cantine pour cette nouvelle année scolaire. Les repas sont toujours fournis par la société « Plein sud » qui est installée dans les locaux de la cantine de Parnans et qui nous donne entière satisfaction. Les menus, d'un prix raisonnable, sont variés et équilibrés, et généralement appréciés par les enfants.

Bruno Roux, notre employé communal, se charge de la logistique transport et livraison des repas à Saint-Bonnet et à Montagne. Le véhicule qui servait à la livraison des repas est désormais sur Montagne.

En moyenne, ce sont 18 élèves qui profitent de la cantine où Marianne Gerbert-Massait les sert. Pour un meilleur confort des enfants et aussi pour des raisons de sécurité, il a été décidé d'organiser deux services de repas pour des groupes de 9 à 10 enfants. Pendant qu'un premier groupe mange, les enfants de l'autre groupe font une pause de 30 minutes dans la salle de la bibliothèque ou Corinne les accueille pour un moment de calme : lecture, jeux de société, repos,

bricolage... Au gré des envies de chacun. Ensuite les groupes permutent pour le deuxième service. Ainsi, chaque élève profite d'un repas pris dans le calme et d'un temps de détente après le repas.

Après le repas, les élèves reprennent le grand air vivifiant de Montagne pendant 15 minutes. Ensuite, depuis début septembre 2014, Corinne et Marianne se chargent des temps périscolaires (TAP) prévus par la réforme des rythmes scolaires. Ces TAP, d'une durée de 45 minutes ont été organisés en bonne collaboration avec Michel Duckit, l'enseignant de l'école du Lendemain qui reprend tous ses élèves dans la cour à 14h00. Et la classe reprend à 14h10.



VIE

ASSOCIATIVE

SOU DES
ÉCOLES
/
CLUB DE
L'AMITIÉ

Sou des Ecoles

L'année scolaire 2014/2015 a démarré avec une nouvelle équipe pour le Sou des écoles qui avait grandement besoin de nouveaux arrivants afin de pouvoir continuer ses activités.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons accueilli 7 nouvelles familles, qui ont pu très vite mettre en œuvre leurs talents pour la buvette du rallye de la noix (le 25 octobre) et l'organisation du Loto (le 22 novembre).

Cette année les écoles ont, comme toujours, de très beaux projets : un voyage pour la classe des CE1/CE2, des sorties à la piscine pour deux classes, une sortie à l'opéra pour les CM1/CM2, une découverte de la faune et de la flore aux Ecouges avec quatre sorties pour les maternelles... Beaucoup de très belles découvertes pour nos enfants en perspective.

Nous remercions particulièrement les familles, les mairies et le comité des fêtes pour leur soutien et nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations : le Dimanche 26 Avril pour le vide grenier et vendredi 3 Juillet pour la kermesse à Saint-Bonnet.

Tous les membres du Sou vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2015 !



↑ Buvette du Rallye de la Noix



↑ Sortie dans les Landes

Festivités 2015 du club de l'amitié de Montagne

Vendredi 23 janvier 2015, galettes des rois offertes par le club, invitation à M. le maire ainsi qu'à son conseil municipal

Dimanche 19 avril 2015, repas dansant Interclub organisé par le club de l'amitié de Montagne à la salle des fêtes

Vendredi 29 mai, repas du club au restaurant

Vendredi 25 septembre, repas du club au restaurant



Vendredi 18 décembre, bûches de Noël offertes par le club

Le club de l'amitié se réunit les derniers vendredis de chaque mois, les après-midi.

Le club de l'amitié de Montagne ainsi que moi-même vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.

Madame RILLET Gilberte, présidente



Comité des Fêtes

L'année 2014 a commencé comme chaque année avec la soirée choucroute. En effet, le 15 février c'est avec une bonne choucroute et un petit verre de bière que l'on s'est tous retrouvé pour bien commencer l'année. Une fois bien hydratés et le gosier bien rempli nous avons pu enflammer la piste de danse sous les feux des projecteurs.

Parce qu'une soirée ne suffit pas, nous avons continué l'année avec la vogue annuelle, les 23 et 24 août, qui a commencé comme l'année dernière le samedi soir par un karaoké géant suivi de quelques pas de danse pour finir la soirée.

La fête s'est poursuivie le dimanche avec en début d'après midi le concours de pétanque organisé par l'ACCA. La fanfare Les Enfants de la Joyeuse était présente pour animer l'après midi, en musique. S'en est suivi le traditionnel tiercé aux chèvres, couru par les jeunes de Montagne.

Courir après une chèvre, ça donne faim et soif, alors direction la salle des fêtes pour trinquer en l'honneur du gagnant, et manger le célèbre repas raviolas cuisses de grenouilles, qui a une fois de plus connu un énorme succès. Pour clôturer la soirée, rien de mieux qu'un beau feu d'artifice et, pour les plus courageux ou les vacanciers, un peu de musique pour faire quelques pas de danse.

Enfin, pour finir l'année, on s'est retrouvé pour le verre de l'amitié et la dégustation de boudins, le dimanche 7 décembre lors de la matinée boudins caillettes tripes. Une nouvelle fois ce fut une grande réussite !!

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident lors des différentes manifestations ainsi que toutes les personnes présentes lors de celles-ci. Merci à tous de votre investissement, pour animer et faire vivre le village.

Avis à tous, nous ne sommes jamais assez, alors toute personne intéressée est la bienvenue parmi nous, toutes nouvelles idées également.

Nous souhaitons à tous les montagnards une merveilleuse année, avec la santé, de la joie et du bonheur !

« Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur. »

L'équipe du comité des fêtes



↑ Les jockeys entourés par Coach Bernard et Patrick Pacaud, président du comité des fêtes



VIE ASSOCIATIVE

ACCA

ACCA

L'ACCA compte pour l'année 2014, 39 chasseurs. Grâce au succès du repas chevreuil cuit à la broche et de la matinée boudins. Cela a permis à l'association de lâcher 20 lièvres, 160 faisans et 100 perdrix.

En ce qui concerne le lièvre, peu ont été prélevés cette saison, suite à ça nous avons chassés 2 jours au lieu de trois.

Par rapport à l'année précédente, seulement 8 bracelets chevreuils ont été prélevés, cette année nous avons réussi à faire le quota, mais pas sans peine car le nombre de participants est faible.

Pour terminer, pensez à rendre les tableaux de chasse avant le 15 mars.

Les dates à retenir : matinée boudin le dimanche 25 janvier

Repas chevreuil le samedi 21 mars

Concours de pétanque pour la vogue du 23 août prochain

Bureau :

Christophe Cotte, président

Lilian Cotte, secrétaire trésorier

Membres : Denis Mandier, Serge Achard, Raymond Carle et Philippe Poulat.





Commémoration du 8 mai 2014

C'est par une belle matinée ensoleillée que s'est déroulée la commémoration du 69^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après l'accueil par Corinne Mandier, Première Adjointe, Mégane Germain a lu le message de l'UFAC.

Puis MM. les Maires de Montagne et Saint-Bonnet-de-Chavagne ainsi que M. Manquat ont déposé la gerbe de l'association patriotique. Frédéric Decard et Isabelle Cotte, la gerbe du Souvenir Français.

Après l'appel aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, M. le maire Vincent Lavergne a lu le message officiel de Kader Arif.

Après le remerciement des deux portes drapeaux, Alain Duport et Gérard Romey, avec en fond sonore une belle musique militaire pour clôturer la cérémonie, M. le Maire invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Commémoration du 11 novembre 2014

Le défilé débuta en cortège de la mairie pour se rendre au monument aux morts. Une assistance très nombreuse était présente pour cette année du centenaire du début de la grande guerre malgré un épais brouillard et une heure un peu matinale.

Les élus, les élèves, les parents d'élèves, les membres de l'association patriotique Saint-Bonnet-de-Chavagne/Montagne, la Fnaca, les Montagnards et les Chavanais étaient présents ce mardi 11 novembre pour commémorer 96 ans après, l'armistice de 1918.

Après la lecture du message de l'UFAC par Corinne Mandier, les élèves de l'école du Lendemain, nombreux, ont lu des lettres de poilus puis chanté le chant : « dans les tranchées de Lagny » accompagné à la guitare par Michel Duckit, leur enseignant et Corinne Mandier. Moment très émouvant pour l'assemblée présente.

Puis M. le Maire lut le texte officiel de M. Kader Arif, suivi du dépôt des gerbes pour honorer tous nos morts : l'Association patriotique, le Souvenir français et les bouquets des enfants.



Après l'appel aux morts, la minute de silence et la Marseillaise. MM. les maires de Montagne et de Saint-Bonnet-de-Chavagne ainsi que M. Manquat, président de l'Association patriotique, remercièrent les trois portes drapeaux : Alain Duport, Gérard Romey et Albert Mombard.

Le Maire invita ensuite l'assemblée présente à prendre le verre de l'amitié. Puis à 11h30, à Saint-Bonnet-de-Chavagne, ce fut l'inauguration de l'exposition réalisée par l'association.

Après les cérémonies, nous avons pu admirer la magnifique exposition à la salle des fêtes réalisée par plusieurs passionnés qui nous a permis de découvrir ce qu'était la vie en 1914. Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leurs objets et à ceux qui ont passé beaucoup de temps à les installer.



VIE

ASSOCIATIVE

ASSOCIATION
PATRIOTIQUE

/
AEP



Exposition du 11 novembre 2014

Nous nous réjouissons d'avoir pu présenter ce 11 novembre 2014, sous la forme d'une exposition, une collection représentative des traces qui subsistent dans nos foyers Chavanais et Montagnards, telles des preuves si précieusement conservées.

Sans prétention, cette exposition se voulait modeste mais suffisamment pertinente pour qu'elle ravive les souvenirs et qu'elle stimule la curiosité des nouvelles générations. Les classes du RPI St-Bonnet/Montagne sont venues mercredi 12 au matin et jeudi 13 après midi, contempler ces vestiges authentiques.

Nous remercions vivement tous ceux qui par leur participation ont contribué à la réussite de cet événement.



L' AEP : Association d'éducation populaire

Notre église, dominant le village, fait partie de notre patrimoine commun.

Elle est fréquentée de générations en générations pour y célébrer les grands événements de la vie de chacune de nos familles.

L'entretien de l'Eglise (propreté principalement) est de plus en plus difficile à assumer par les membres de l'AEP qui ne rajeunissent pas !

Nous remercions la municipalité qui prend sa part de l'entretien. Néanmoins, nous voudrions attirer l'attention de toutes les familles de Montagne pour rendre un peu de ce service.

En ce début d'année, temps privilégié pour les bonnes résolutions, nous espérons que notre appel sera entendu.

« Bonne année 2015 à toutes et à tous »



« La commune fête ses aînés »

Dimanche 27 avril, 43 convives âgés de 65 ans et plus, se sont réunis à la salle des fêtes à l'invitation du Maire et des membres du CCAS pour le traditionnel repas offert aux aînés de Montagne.

Les convives furent accueillis chaleureusement par les nouveaux membres du Conseil Municipal qui leur offrirent le verre de l'amitié.

Après la traditionnelle photo souvenir, Corinne Mandier, première adjointe, accueillait les invités en leur souhaitant la bienvenue, une agréable journée et de se régaler avec le repas préparé par le traiteur « Cuisine et Saveurs ». Une attention particulière fut portée pour la doyenne et le doyen du village qui ne pouvaient être présent. : Mme Claire Belle, 95 ans et M. André Brun, 94 ans.

A la fin du repas, les membres du CCAS offrirent, pour leur anniversaire, une orchidée pour les dames et un coffret de vin pour les messieurs :

Mme Françoise Belle, Mme Danielle Repiton, Mme Madeleine Tuffier, M. Jean-Claude Cassant, M. Michel Cotte et M. Jean-Claude Soullier pour leurs 70 ans respectifs, ainsi qu'à M. André Fernandez et M. Michel Monnet pour leurs 80 ans.



Puis Corinne Mandier innova en démarrant un petit répertoire de chants, en invitant les convives à reprendre avec elle. Un joli moment convivial où tout le monde put apprécier les chansons anciennes et participer à sa façon : sourires, fous rires et souvenirs...

Une belle après-midi où jeux de cartes et parties de boules clôturèrent la journée.

Les 12 et 16 décembre le matin, onze colis ont été portés par M. le Maire et Corinne Mandier, adjointe à la Vie sociale, aux personnes de plus de 80 ans qui n'avaient pu assister au repas. Ces colis ont été confectionnés par le palais fermier de Chatte. En période de fête, les personnes ont beaucoup apprécié le colis bien sûr, mais aussi la visite inopinée.

Un colis a été porté à la maison de retraite de Parnans « Les tilleuls » où réside désormais M. Max Chancrin, les dix autres sur la commune au domicile de Mme Claire Belle , , Mme Alice Vivier, Mme Jeanne Pressard, Mme Eliane Chaloin, Mme Thérèse Clément, Mme Lucette Lambert, M. André Brun, M. Jules Brechon, M. Antoine Boffelli et M. André Guinard.

Sachez que le CCAS, ce n'est pas seulement le repas annuel et les colis :

Le CCAS est à votre écoute si besoin. N'hésitez pas à nous contacter.

Corinne Mandier, Première Adjointe, Adjointe à la vie sociale.

Deuil

Ce début d'année aura marqué douloureusement plusieurs familles de notre commune. Au moment où nous bouclons ce journal, quatre personnalités de la commune ont rejoint leur dernière demeure au cimetière de notre village.

Raymond CARLE est décédé le 17 janvier, à l'âge de 63 ans, après 7 ans de lutte courageuse contre la maladie. Passionné de chasse, Raymond s'était fortement impliqué dans la vie associative de la commune. Il a surtout effectué 3 mandats de conseiller municipal, dont un d'adjoint au maire auprès d'Alain Vivier. La municipalité rend hommage à son engagement et salue un homme courageux et digne qui aura marqué la vie communale.

Jeanne PRESSARD est décédée le 25 janvier, à l'âge de 94 ans. Toujours souriante, l'esprit vif, Jeanne a eu la chance de vieillir paisiblement dans sa maison, entourée de sa famille. La rencontrer était toujours un plaisir et l'occasion de recevoir des anecdotes sur l'histoire de la commune. Jeanne, on vous avait promis de revenir prendre un café rapidement. Désolé d'avoir trop tardé.

Guy PELERIN est décédé le 31 janvier à l'âge de 85 ans. Certes, Guitou était résident de la commune de Montmiral, mais c'était surtout une figure de notre village. Certains se souviendront qu'il savait faire ralentir les conducteurs trop pressés, d'autres parlent encore de son tracteur PONY. Je garderai moi le souvenir de ce dernier sourire franc et généreux à l'Ehpad de Mours-Saint-Eusèbe.

Max Chancrin est décédé le 7 février à l'âge de 93 ans. Max aura passé son enfance puis sa vie dans la maison familiale des Muronnières, une vie au rythme des saisons. Passionné par la nature et son métier d'agriculteur, il aimait la chasse, rencontrer ses amis, jouer aux cartes ou aux boules. Il a pu, jusqu'aux derniers mois, profiter des voyages intérieurs que lui offrait la lecture.

A toutes les familles endeuillées et à tous les amis dans la peine, la municipalité présente ses plus sincères condoléances.



Ça cartoon à Montagne !!

Entre le rire de Woody Woodpecker, les couleurs flashies du Dalton, de Maya l'abeille, de Bob l'éponge, de la Schtroumpfette ou encore d'Homer Simpson sans oublier les autres, il aurait fallu être à la fois aveugle et sourd pour ne pas nous remarquer dans la nuit du 30 Avril au 1^{er} Mai...

Comme vous l'aviez sûrement remarqué cette année nous avons décidé d'ouvrir nos BD ou nous replonger dans nos dessins animés préférés pour trouver nos déguisements pour cette cuvée 2014 du 1^{er} Mai. Cette année nous avons fait un effort particulier sur les déguisements, avec l'expérience on progresse à chaque édition... Cet effort avté remarqué par les Montagnards, qui comme chaque année nous ont accueillis à bras ouverts en leur logis. Nous tenions donc à vous remercier sincèrement pour cet accueil chaleureux.

Nous espérons que le muguet que nous vous avons offert vous a porté bonheur pour terminer l'année 2014. En 2015, nous ne manquerons pas de vous offrir à nouveau en Mai un petit brin de muguet donc

ne nous oubliez pas le 30 avril au soir, car nous, nous serons au rendez vous.

Concernant le 2^e rendez-vous important de l'année de la « Team 1^{er} Mai », à savoir le Tiercé aux chèvres, c'est Jean Ba alias Woody Woodpecker qui s'est imposé devant Anaïs alias Maya l'abeille. Anthony alias Bob l'éponge complète le podium pour sa première participation au tiercé.

Nous tenions à souhaiter une bonne et heureuse année 2015 et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à tous les Montagnards et en particulier à nos copains Laëtitia et Benoît qui se rétablissent doucement d'un accident.

Anaïs, Anthony, Benoît, Guillaume, Gwenaëlle, Jean Baptiste, Jérémy, Kathleen, Laëtitia, Mickaël, Solène

Montagne, fête au village

La fête du village a commencé dès samedi soir 23 août avec le Karaoké. Que de belles voix pour réchauffer une soirée un peu fraîche pour la saison !!!

De nombreux talents se sont amusés à chanter un répertoire très varié : seuls, en duo ou en groupe.

Puis le dimanche, le traditionnel concours de boules organisé par l'ACCA a accueilli 38 doublettes.

Dans l'après-midi, beaucoup de monde pour écouter le concert des « Enfants de la Joyeuse » de Châtillon-Saint-Jean.

Le traditionnel tiercé de chèvres, très attendu, a encore ravi l'assemblée présente autour du Chèvrodrome. Les Jeunes Montagnards, tout de bleu vêtus, leurs jockeys du jour, et coach Bernard étaient prêts à découvrir le nouveau parcours 2014.

Résultat du tiercé : 3-4-9

Aucun gagnant dans l'ordre et trois dans le désordre :

Mme Béatrice Bruyat qui remporte une Smartbox d'une valeur de 150€, M. Herminnio Dufonseca une Smartbox d'une valeur de 50€ et M. Gilbert Simien Baron, Smartbox d'une valeur de 35€

Résultat du concours du « Tir au Cochonnet » :

1^{er} lot : Coupe du Champion à M. Stéphane Tripier

2^e lot : Trophée + Sac à dos à M. Philippe Durand

3^e lot : Trophée + Polo à Mr Richard Poitou

4^e lot : Trophée + Lampe de poche à Benjamin Reynaud

La fraîcheur automnale en ce 24 août n'a pas empêché de nombreux convives à venir déguster le délicieux repas préparé par Ludovic Champon : ravioles et cuisses de grenouilles.

Et pour terminer cette cuvée 2014, le feu d'artifice a clôturé ce week-end en beauté en illuminant nos belles vallées Montagnardes.

Merci aux organisateurs, tous les membres du « Comité des fêtes et de l'ACCA » qui n'ont pas ménagé leur temps.



Montagne fête Noël

Le vendredi 19 décembre, tout le village de Montagne a fêté Noël.

Le matin, tous les élèves du RPI sont allés au cinéma de Saint-Marcellin voir le film « Paddington ». Tout le monde a apprécié les aventures d'un ours en peluche dans les rues de Londres.

Le midi, les élèves de l'école du Lendemain, ont partagé tous ensemble le repas de Noël. Corinne et Marianne, habillées en Mère Noël, avaient préparé une belle salle pour accueillir les élèves.

Après avoir dégusté l'apéritif, tous se régaleront du bon repas préparé par « Plein sud restauration » à Parnans et transporté par Bruno Roux, employé communal.

Au menu: muffins au saumon, roulé de veau farci sauce aux marrons, pommes Duchesne, bûche maison, papillotes, mandarines, jus de fruit.

Théâtre à Montagne

Dimanche 15 juin, les Montagnards ont eu l'exclusivité d'une répétition de la prochaine pièce des Tréteaux de la Cumane : « Le Porteur d'Histoire » d'Alexis Michalik.

Un public silencieux et conquis a pu découvrir ce très beau spectacle, mais est resté sur sa faim car il faudra attendre la première officielle à Saint-Antoine-l'Abbaye pour en connaître le dénouement. En effet, « Le Porteur d'Histoire » y sera présenté en ouverture du festival Textes en l'Air.

Il faut ajouter que l'auteur, Alexis Michalik, a reçu 2 Molières pour cette pièce.

Un très bon moment de divertissement qui a clôturé cette semaine de résidence, en partenariat avec la municipalité.



Au dessert, Michel Duckit a offert deux cadeaux à la classe : des jeux pour l'école, financés par le Sou des écoles.

Un beau moment de partage et de convivialité dans l'esprit de Noël.

Puis l'après-midi, ce fut le club de l'amitié qui s'est réuni pour fêter Noël.

Le club de l'amitié se réunit à la salle de la petite école une fois par mois, le dernier vendredi du mois.

M. le Maire et Corinne Mandier, première adjointe, ont eu le plaisir d'être présents pour ce moment.

Un beau moment de retrouvailles autour de discussions, jeux de cartes et jeux de société, avant de partager la traditionnelle bûche de Noël.



ENTRE NOUS

SOUVENIRS
/
ÉTAT CIVIL



Année scolaire 2004-2005

Souvenirs, souvenirs...

Vous reconnaissez-vous ? Certaines têtes vous sont-elle familières ?

1^{er} rang assis :

Mickaël CHANRON,
Ludivine BONNER,
Paul LEMONSU,
Cydgé LOURD,
Clémentine FERRIER,
Justine LOUET.

2^e rang :

Kévin DEUNER-OGHLOU,
Noémie DUMOULIN,
Raphaël BLANC,
Manon LETOQUIN,
Florent CORNILLAC,
Amandine GRIMAUD.

3^e rang :

Jordan TIERRIE,
Marine FARCONNET,
Mathieu FARCONNET,
Michel DUCKIT (instituteur),
Alexia NICOLAS-BRUN,
Jonathan SACHINDRAN,
Karine LAMBERT.

Etat civil 2014

Naissances :

Chris, Camille LAMBERT
le 6 juin 2014

Léo, David BARACAND
le 3 septembre 2014

Décès :

M. Nicolas MENUT
le 3 février 2014

M. Paul BOSSAN
le 28 février 2014

Mariage :

Mlle Marie-Paule BRECHON
et M. Alain LEFELLE
le 12 juillet 2014

Famille

La maison des familles, un nouveau lieu d'accueil et d'écoute

Que l'on soit seul, en couple, parent, grand-parent... la maison des familles est là pour vous informer et vous accompagner si vous rencontrez des instants difficiles (mal être, addiction, isolement...), êtes préoccupés par le comportement d'un enfant ou d'un ado... Ouverte depuis le 1^{er} septembre, la maison des familles propose des ateliers, groupes de discussions pour partager des moments privilégiés et favoriser le lien social ou familial. Venez rencontrer



les professionnels au 3 rue du colombier à Saint-Marcellin, les mardi de 13h30 à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 14h à 17h (horaires périodes scolaires). Tél 04 56 33 30 20.

Ludothèque

Ludothèmes 2015

Chaque troisième samedi du mois (ou presque), de 10h à 12h30, les ludothécaires concoctent une animation à thème pour ses adhérents. Demandez le programme pour le premier semestre 2015 !

Samedi 17 janvier : motricité

Parcours pour petits et grands avec en nouveauté, des ateliers motricités pour les plus grands.

Samedi 28 février : un petit coin de nature

Jeux de société relatifs aux animaux, fruits, fleurs, petites et grosses bêtes, aux climats (banquise, désert...) avec aussi des jouets de la ferme, de la jungle et de la forêt...

Samedi 21 mars : mini-ville

La ludo se transforme en mini-ville : une épicerie, un garage, un salon de coiffure, un restaurant, un cabinet médical ainsi qu'un vétérinaire ouvriront leurs portes pour la matinée. Pour les plus grands, des jeux qui nous baladent en ville et dans des boutiques.



Samedi 11 avril : au temps des princesses et des chevaliers

Des châteaux forts pour jouer, des châteaux à assembler, à construire, à habiter pour que les preux chevaliers puissent attendre leurs princesses au balcon et inversement... Des jeux de sociétés sur le thème avec bien sûr quelques dragons...

Samedi 23 mai : voyage autour du monde

Une espace poupées du monde, un village pas comme les autres (case, tipi, chalet, château...) des jeux à règles pour nous faire voyager sur les 5 continents...

Cyber PIJ

Journée généalogie

D'édition en édition, la journée généalogie co-organisée par les antennes locales du centre de généalogie du Dauphiné, de l'université inter âge du Dauphiné et le cyber pij du Pays de Saint-Marcellin attire de plus en plus de monde. Du débutant au passionné en passant par celles et ceux qui souhaitent se lancer dans la recherche de leur aïeux, les profils sont nombreux.

Les nouveautés de cette saison ont trouvé leur public, puisque les conférences « initiation à la paléographie » (animée par Alain Jassigneux) et « l'origine des noms des lieux dits de Saint-Marcellin » (animée par Marina Bertrand et Maurice Hendboëg) ont fait salle comble. Les ateliers thématiques (présentation de la généalogie, initiation aux bases de l'informatique,



comment accéder aux informations généalogiques sur internet, les logiciels de généalogie) ont permis de répondre aux demandes particulières et d'engager de longues discussions avec les visiteurs du jour.

Le rendez-vous 2015 est déjà programmé pour le 7 novembre, avec des évolutions en perspectives selon les organisateurs.

2014 L'INTERCO EN IMAGES

Un été vitaminé avec le service jeunesse !



Les quatre saisons pour le Noël du relais assistantes maternelles



Environnement

Signature du contrat de rivière

Après avoir obtenu la validation de ses principaux financeurs (agence de l'eau, région, état), le contrat de rivières Sud-Grésivaudan sera signé au cours du premier trimestre 2015. Des actions de communication et sensibilisation sur la rivière seront mises en place dans la foulée.

Le technicien rivières à votre écoute

Vous êtes riverain d'un cours d'eau, vous vous posez des questions sur votre cohabitation (entretien, cycle de l'eau, faune & flore...). N'hésitez pas à contacter Alexandre Prina, technicien, du contrat de rivières Sud-Grésivaudan au 04 76 38 45 48.



2014 L'INTERCO EN IMAGES

Spectacle de Noël des établissements d'accueil des jeunes enfants



Semaine du goût



VIE INTERCOMMUNALE

Et aussi

Espace test agri-rural

Fin octobre ont débuté, à côté de l'ESAT du plateau (Chatte), les travaux du futur espace test agri-rural. Imaginé par les milieux socio-économiques et soutenu par les collectivités du Sud-Grésivaudan, cet espace permettra de tester la viabilité de projets de création ou de reprise d'activités agricoles ou rurales, en accompagnant leurs porteurs pour favoriser leur installation durable sur le territoire.

L'espace test se composera d'un bâtiment d'exploitation auquel s'ajouteront les matériels nécessaires pour l'accueil des porteurs des projets ciblés : filières



agricoles nécessitant peu de foncier et équipement (maraîchage, apiculture, plantes aromatiques...) et activités agri-rurales de service et d'artisanat.

L'espace test est largement financé par la Région, l'Etat et l'Europe. Les 167 032€ restant seront répartis entre les trois intercommunalités du Sud-Grésivaudan.

Maison de santé pluridisciplinaire

Pour lutter contre les perspectives de pénurie de professionnels de santé sur le Sud-Grésivaudan, élus et soignants travaillent en partenariat depuis des années. Fin novembre 2014, les conseillers communautaires ont validé l'implantation à Saint-Marcellin (face au Diapason) de la future maison de santé pluridisciplinaire (MSP). Cette maison regroupera une équipe de professionnels de la santé (médecin, infirmier, kiné, psychologue, orthopédiste, diététicien...) engagée dans le projet de MSP. Un projet qui repose sur trois piliers : améliorer la prise en charge des patients, améliorer les conditions d'exercice des soignants, attirer de jeunes professionnels. A terme la maison de santé pluridisciplinaire pourrait être amenée à rayonner sur tout le territoire en investissant des relais satellites dans des communes moins denses pour conserver des pratiques de proximité.

2014 L'INTERCO EN IMAGES

Playa Brazil



Soirée halloween



Fête du jeu





10 janvier

Vœux du maire
et du conseil municipal



24 avril

Communauté de communes
Pays de Saint-Marcellin, installation
du nouveau Conseil communautaire
à Montagne



25 avril

Fête médiévale du RPI au château de l'Arthaudière, Saint-Bonnet



23 au 30 mars

Classe de mer
dans les Landes



15 juin

« Le porteur d'histoire » :
répétition générale



4 juillet

Dernier jour de classe et...
pique-nique !!



23 & 24 août

Vogue annuelle



2 septembre

Rentrée des classes



11 novembre

Défilé et commémoration
du centenaire de la Grande Guerre



19 décembre

Noël au village

